



Union Départementale
des Associations Familiales
du Calvados

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2024

Rapport moral et d'orientation de M. Paul MERCIER des ROCHETTES, Assemblée Générale de l'UDAF du Calvados du 14 juin 2024

Lors de la présentation des rapports d'activité et financier, vous avez pu apprécier le dynamisme de l'UDAF du Calvados qui, en 2024, a rempli avec constance et détermination toutes ses missions au service des familles : missions auprès des publics fragiles ou fragilisés et représentation pluraliste de l'ensemble des familles du département auprès des Pouvoirs Publics pour leur faire des propositions sur les questions familiales. C'est bien sûr grâce aux salariés, aux bénévoles administrateurs et représentants, aux partenaires, aux associations membres et aux financeurs que tout cela a pu être réalisé. Je les remercie tous, je vous remercie tous, chaleureusement, et vous prie de m'excuser de ne pas citer toutes les personnes et toutes les organisations qui ont permis d'obtenir ces résultats.

Notre projet associatif structure l'action de l'UDAF du Calvados autour des quatre orientations mentionnées dans les présentations précédentes :

- ① le développement associatif pour renforcer nos liens avec les associations membres,
- ② la gouvernance associative pour soutenir les missions de l'UDAF,
- ③ la communication pour porter la voix des familles, et
- ④ la qualité des services rendus aux familles.

Notre première orientation, le développement associatif, consiste à développer les liens avec les associations membres pour faire vivre le mouvement familial afin de toujours mieux représenter toutes les familles du département auprès des Pouvoirs Publics et aussi pour constituer une ressource auprès de laquelle les associations membres pourront trouver informations et appuis pour leurs actions. Même si ce n'est pas toujours simple, car chaque association membre est évidemment indépendante, la cohérence du mouvement familial passe par le renforcement du réseau que représente l'ensemble des associations avec toutes leurs compétences et leurs énergies.

La deuxième orientation, intitulée gouvernance associative, consiste à développer les actions de l'UDAF auprès des Pouvoirs Publics et du public en général, en veillant à mutualiser les compétences des bénévoles avec celles des salariés de l'UDAF :

- Les représentations, y compris l'information et la formation des représentants bénévoles,
- La conférence annuelle, qui nous a permis d'entendre en 2023 Monsieur Boris CYRULNIK, neuropsychiatre et écrivain, sur les « nouvelles familles ». Pour la conférence du 12 novembre prochain, nous comptons sur Bruno HUMBEECK qui abordera la question de l'accompagnement des adolescents.
- Le travail avec les partenaires et les élus locaux et départementaux pour l'élaboration et l'actualisation des politiques publiques : Schéma Départemental des Services aux Familles, volet habitat des personnes fragiles du prochain PLUI-HM de la Communauté Urbaine de Caen La Mer, CCSPL (Commissions Consultatives des Services Publics), Commission de Sécurité Routière, Conseil de Famille, Commission de médiation DALO (Droit Au Logement Opposable), etc.
- La Commission Actualités de Politique Familiale qui avait travaillé sur le sujet oh combien sensible de l'accompagnement de la fin de vie et qui a commencé à plancher sur un thème très prégnant pour les familles : les mobilités.
- Etc.

Et nous avons aussi organisé cette année 2023 :

- Notre Observatoire Départemental des Familles, enquête réalisée avec l'UNAF et un organisme de sondage sur « Le Désir d'enfants », dans le cadre des préoccupations du mouvement familial au sujet de la démographie, qui conditionne notre système de retraites, évidemment en lien avec les récents débats nationaux sur le sujet ! Pour des raisons techniques, nous avons seulement commencé à communiquer les résultats de cette enquête et des propositions en 2024. La prochaine enquête de notre Observatoire Départemental des Familles portera sur la parentalité : « Être parents aujourd'hui ».

La troisième orientation, c'est la communication. En externe, c'est essentiel pour faire connaître l'UDAF, ses missions et ses actions, et aussi pour faire connaître les associations membres entre elles et au grand public. Renforcer cette visibilité, notamment grâce aux outils numériques, permet à l'UDAF, déjà bien connue comme acteur dans le département, d'être davantage identifiée et reconnue comme référente. La communication interne est également à travailler afin que toutes les parties prenantes, bénévoles, salariés et administrateurs se connaissent et travaillent en cohérence. Augmenter les interactions avec les associations membres permettra à l'UDAF d'être reconnue comme « expert des réalités des familles ».

Enfin, la quatrième orientation concerne les services, les services rendus aux familles, dont la pertinence et la qualité sont déjà inscrites dans des démarches professionnelles d'amélioration continue afin de développer de nouvelles actions au bénéfice des familles, tout en les écoutant toujours mieux. L'adaptation et la diversification des activités seront ainsi recherchées en permanence. C'est ce qui nous permet notamment de développer nos six PCB (Points Conseil Budget) dans le Calvados, service labellisé dédié à l'accompagnement budgétaire des familles du département, avec de plus en plus d'actions d'animations collectives. Un axe de travail pour l'année 2024 sera l'évaluation de l'ensemble de nos activités, gouvernance comprise. Les modalités réglementaires de cette évaluation ayant encore une fois changé, cela nous donnera l'occasion de démontrer notre capacité d'adaptation.

Ces quatre orientations constituent notre projet associatif, qui ne vit que grâce à l'engagement de vous tous, bénévoles, salariés, partenaires... qui apportez aide, idées, temps et financements à l'UDAF du Calvados. Le Conseil d'Administration et moi-même vous remercions encore une fois très vivement !

Ce projet associatif nous permettra de poursuivre notre intégration au réseau constitué par toutes les UDAF des autres départements, particulièrement celles des quatre autres départements normands, et bien sûr l'URAF de Normandie et l'UNAF au niveau national. En particulier, nous poursuivons en 2024 avec l'UNAF, les trois familles d'actions de notre convention d'objectifs 2022-2026 : le développement et l'animation d'ateliers de soutien à la parentalité, le développement et le partage de la lecture, et le développement de l'accompagnement budgétaire.

Pour soutenir ces orientations, des locaux et des moyens matériels sont nécessaires : 2024 verra la mise en place d'un nouveau plan pluriannuel d'investissements pour l'achat de nos locaux de Lisieux, la rénovation thermique de ceux de Caen et la transition de notre parc de véhicules.

C'est ainsi que nous travaillons pour toutes les familles et, dans une société où l'individualisme se développe, nous voulons que les familles soient confortées dans leur rôle de premier cercle de transmission, d'apprentissage et de solidarité. Nous voulons que la relation à la famille, la relation à chacun des parents, père et mère, demeure un lien fondateur de la construction de la personnalité des enfants et des jeunes. Et pour cela, les familles ont besoin d'être reconnues, soutenues, accompagnées dans le cadre d'une politique familiale pérenne et prévisible.

Notre objectif général est toujours de donner aux familles toutes les opportunités possibles pour s'exprimer et être écoutées, afin de les aider à s'épanouir et leur donner confiance en l'avenir.

Avec l'UNAF, l'URAF Normandie et les autres UDAF, c'est notre engagement pour que chaque famille puisse se sentir comprise, aidée, et s'épanouisse : nous sommes Unis Pour Les Familles !

Merci à tous et rendez-vous pour notre prochain grand événement public le 12 novembre avec la conférence de M. Bruno HUMBEECK sur l'adolescence... Venez nombreux !

Paul MERCIER
Président de l'UDAF du Calvados